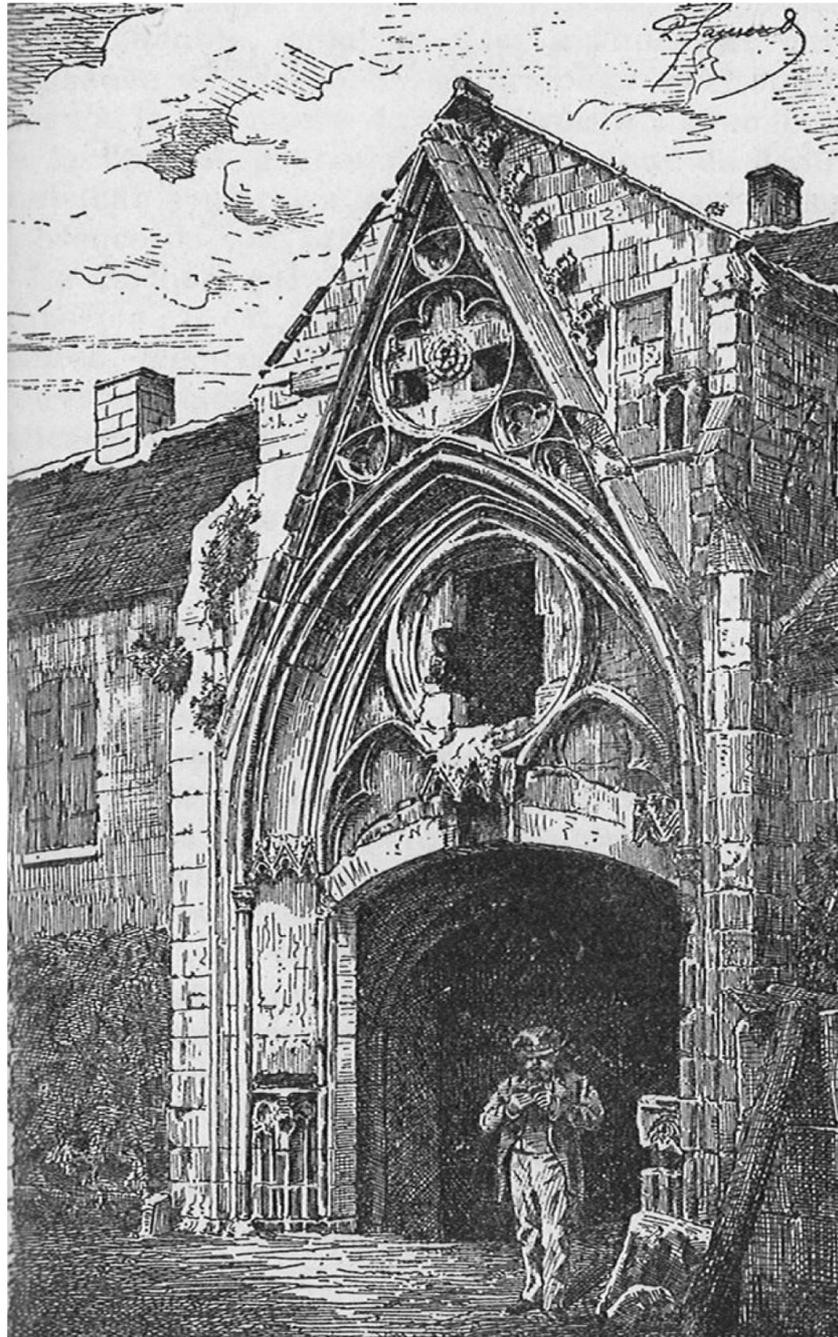


bulletin

Janvier 2009 t r i m e s t r i e l



Société Archéologique Historique
et Scientifique de Soissons

SOMMAIRE

En couverture : portail de l'église de Presles-et-Boves

2 - sommaire.

3 - notre programme pour le premier trimestre 2009.

4 - élection du bureau pour 2009 et informations diverses.

5 - le pont et le monument des Anglais par Jean-Marc Wintrebert le 12 octobre 2008

11 - deux serviteurs royaux : Raoul de Presles et Simon Matiphias de Bucy, par Mme Sabine Berger le 16 novembre 2008.

15 - les différents manuscrits de l'histoire de Soissons attribuée à Nicolas Berlette par Maurice Perdereau le 12 décembre 2008.

En encart :

- **appel de cotisation pour 2009.**
- **pouvoir à nous retourner en cas d'impossibilité d'assister à l'assemblée générale du 22 février 2009.**

**Bulletin conçu, réalisé et imprimé par nos soins
Dépôt légal janvier 2009
Tirage 255 exemplaires**

NOS

RENCONTRES

POUR LE

PREMIER

TRIMESTRE 2009

Société archéologique, historique et scientifique de Soissons

4, rue de la Congrégation, 02200 SOISSONS

Téléphone-répondeur-fax : 03 23 59 32 36

Site Internet : www.sahs-soissons.org - courriel : contact@sahs-soissons.org

Association reconnue d'intérêt général à caractère culturel par la D.S.F. de l'Aisne

le 25 septembre 1996

- **dimanche 25 janvier** : deux conférenciers nous emmènerons de l'ancien régime à la tombe du lieutenant Marie. Après un bref rappel de la disparition de l'ancien régime et de l'avènement de la Révolution et de l'Empire, Jean-Baptiste Magrou évoquera plus particulièrement les années 1814 et 1815. La retraite de l'armée française après Waterloo est l'occasion de quelques combats qui seront évoqués par Michèle Saporì à propos de la tombe du lieutenant Mary en forêt de Villers-Cotterêts

- **dimanche 22 février** : assemblée générale annuelle :

- rapport moral,
- rapport financier,
- activité de la fondation du patrimoine,
- questions et informations diverses,
- élection du Bureau pour l'année 2009.

Ensuite Maurice Perdereau donnera lecture de quelques extraits d'un ouvrage du 18^{ème} siècle : « *description galante de la ville de Soissons avec recueil de pièces fugitives* », notamment le récit récréatif d'un accident imprévu arrivé à quelques dames de cette ville dans le temps qu'elles étaient au bain ; elle sera accompagnée d'une projection de vues de la ville à la même époque.

La réunion s'achèvera autour une coupe de champagne.

- **dimanche 22 mars** : conférence de Denis Rolland sur les fermes fortifiées du Soissonnais au Moyen-âge. Confrécourt, la Perrière, Moufflaye, Touvent, Forest, Saint-Mard, Soucy, autant de fermes fortifiées du domaine de l'abbaye de Saint-Médard. Mais Saint-Jean-des-Vignes et l'abbaye Notre-Dame avaient aussi leurs exploitations agricoles fortifiées. A l'aide de ces vestiges anciens, de photographies d'avant 1914, de plans et documents d'archives, notre président tentera de faire revivre ces fermes avec leurs particularités et leurs points communs.

*Ces trois réunions auront lieu à 15 heures
au centre culturel de Soissons, de même
que celle du dimanche 19 avril.*

Au cours du dernier trimestre, nous avons appris avec tristesse le décès de deux adhérents
Monsieur Francis LEVIEL
survenu le 6 octobre 2008
Après le décès de son père en décembre 2007, c'est une douloureuse épreuve qui frappe
cette famille de sociétaires. Nous renouvelons à son épouse et à sa maman,
nos respectueuses condoléances.
Monsieur Jacques LEGRAND
survenu le 8 décembre
Nous assurons son épouse et sa famille de toute notre compassion.

ELECTION DU BUREAU POUR 2009

Après avoir entendu les rapports moral et financier, l'assemblée générale du 22 février aura à élire son bureau pour l'année 2009. Selon les statuts et le règlement intérieur, sa composition est la suivante : un président, trois vice-présidents, un secrétaire, une trésorière et un adjoint, un bibliothécaire, un archiviste et cinq membres. Lors de cette élection, le Bureau actuel sollicitera son renouvellement et la régularisation de M. Pierre VERCOLIER au poste de trésorier après la démission de Mme Madeleine DAMAS dans le courant de l'année 2008.

Conformément au règlement intérieur, les autres candidats éventuels à tous ces postes sont invités à se faire connaître **par écrit** au plus tard huit jours avant l'assemblée générale soit **avant le samedi 7 février 2009**.

Si vous êtes empêché d'assister à cette assemblée générale, et pour que celle-ci puisse délibérer valablement, **NOUS VOUS PRIONS INSTAMMENT** de nous retourner le pouvoir joint à cet envoi après l'avoir complété, daté et signé.

La traditionnelle coupe de champagne clôturera cette première réunion de la nouvelle année pour laquelle nous vous adressons, dès à présent, tous nos meilleurs vœux.

INFORMATIONS DIVERSES

Bienvenue aux adhérents qui nous ont rejoint durant le dernier trimestre :

Mme Danielle AUBIN, de Soissons,	Marcel MARCHAND, d'Ambleny,
MM. Henri BOITEL-HEBERT, de Cerizay (79),	Alain MURIOT, de Vic-sur-Aisne.
Pierre DESMARAIS, de St Maurice (94),	.

Appel de cotisation pour l'année 2009 : son montant étant sans changement par rapport à l'an dernier (24 €, valable pour un couple), cet appel est joint au présent bulletin ; pour faciliter la tenue de notre fichier, un retour durant le premier trimestre serait très apprécié pour faciliter une rédaction groupée des reçus fiscaux.

Mémoires de la Fédération : le tome 53 pour l'année 2008 est paru sur le thème : *l'Aisne et l'Empire* avec, entre autre, le texte complet de notre sociétaire Michelle Sapori sur le chevalier de Maison Rouge. Il est disponible gratuitement à notre siège ou par envoi postal contre 5 € pour frais d'affranchissement.

Conférence-dîner : La froide soirée du 12 décembre n'a pas rebuté une cinquantaine de nos adhérents pour assister à notre conférence-dîner. Après avoir écouté Maurice Perdereau résumer l'œuvre de Nicolas Berlette qu'il développera lors d'une prochaine réunion, ils ont pu apprécier l'excellent repas qui leur a été servi.



Le pont et le monument des Anglais

Conférence diapos du 12 octobre 2008

Bénévole au café associatif du Bon Coin, je voyais en face, à l'arrière du square Saint Pierre, le Monument des Anglais bien peu respecté. Tout d'abord, j'ai eu envie d'expliquer aux jeunes qui pratiquent le café ce que signifiaient ces petites fleurs rouges (les poppies) symboles du souvenir que les britanniques déposent au pied du mur des disparus.

Alors que l'association préparait une exposition de photos sur l'histoire du Mémorial, il s'est trouvé que la municipalité cherchait à mettre en valeur les initiatives pour commémorer dignement le 90^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. L'exposition envisagée à l'extérieur sur les seules vitrines du café et de l'ancienne galerie voisine a vite débordé sur les vitrines des commerces de la rue de la Bannière pour rejoindre la passerelle des Anglais, puis celles de la rue du champ Bouillant pour associer ceux du quartier Saint-Waast. De fil en aiguille, il a fallu aussi évoquer l'histoire du vieux pont précédent la passerelle actuelle.

Les reproductions de photos du quartier avant la grande guerre provenant du fonds Vergnol de la Société Historique ont suscité un réel intérêt de la part des habitants.

Jean-Marc Wintrebert

Le pont Saint Waast

Le vieux Pont, dont la construction trouve sa source dans la légende a subi de nombreux avatars et transformations avant de changer son nom et de devenir une simple passerelle.

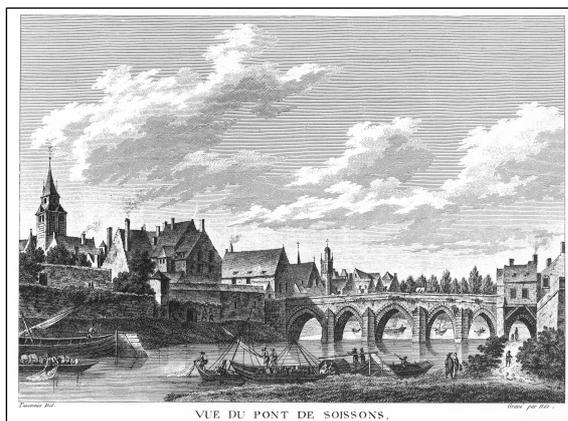
Pendant des siècles, le vieux pont a été le seul point de passage pour aller à pied sec de la ville au faubourg Saint-Waast et à Saint-Médard. À ce titre, le pont vit passer d'importantes personnalités de notre Histoire : le 23 juillet 1429, Charles VII et Jeanne d'Arc suivis de toute la cour. En 1544, Charles Quint et sa suite pour aller s'installer dans l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes. Napoléon en 1814 et 1815 après Waterloo.

Lorsque le "vieux pont" fut démonté après guerre pour laisser place à un pont moderne, on voulu conserver une arche ogivale, en raison des souvenirs historiques qui s'y rattachent. On avait envisagé l'installer en bordure du Mail ou au confluent de la Crise, mais cela aurait entraîné de coûteux travaux. Finalement, l'arche fut reconstituée dans le parc Saint-Crépin au milieu des poissons rouges.

La construction du pont est fort lointaine et certain historien rapporte que "le diable serait passé par là"... , l'architecte qui avait entrepris de relier les deux rives, arrêté par les difficultés, fit un pacte avec le diable. Celui-ci consentit à faire sa besogne mais à condition que le pont une fois bâti, tout treizième individu qui passerait dessus lui appartiendrait. L'intervention heureuse de Saint Waast, qui visitait la ville, eut raison du démon.

(Si vous ne connaissez pas l'histoire, il faut lire le livre de Bernard Ancien : Légendes et fantômes en Pays soissonnais).

Louis le Débonnaire aurait fait construire un pont pour aller à St Médard vers l'an 826, mais la première mention certaine du "vieux pont" date de 1147. Une bulle du pape Eugène III confirme alors à l'abbaye Notre-Dame ses biens dont une rente de 20 sous sur le pont de Soissons.



Le pont reconstruit vers 1265 aux frais communs des habitants de la ville était un ouvrage à six arches ogivales comportant cinq piles en rivière. La travée centrale, un peu plus large, servait de passe marinière. A l'origine le pont était défendu par une tour fortifiée à l'entrée de la ville, tenant à l'hôtel commun (avec son beffroi, sa bannière, son pilori). D'où le nom de rue de la Bannière. La tour s'est écroulée en même temps que les deux premières arches lors de la crue de 1658 (l'eau est montée jusqu'au n°16 rue St Quentin).

La construction de cet ouvrage était particulièrement soignée, ce qui explique sa longévité. Sans la guerre de 1914-1918, ce pont du Moyen Âge aurait subsisté sans encombre jusqu'à nos jours. Dans les premières années du XIX^e siècle, pour améliorer la navigation, l'arche ogivale de la passe marinière est remplacée par un arc segmentaire qui facilite le passage des bateaux en période de hautes eaux. En 1886, la canalisation de l'Aisne nécessitant un passage plus large, les deux travées côté ville sont remplacées par une arche métallique de 22,50 m de portée.

Le 31 août 1914, face à l'avancée allemande, les ponts sur l'Aisne sont dynamités, mais le "vieux pont" est resté intact - sans doute oublié - ce qui permettra aux troupes allemandes de franchir l'Aisne. Lors de leur repli, elles feront exploser la travée métallique dans l'après-midi du **12 septembre 1914** après avoir repassé la rivière.

* * *

Le pont des Anglais



Les anglais à l'œuvre rue de la Bannière.

Au mois d'octobre 1914, on doit reconstituer les passages détruits. Un pont est improvisé à l'aide des péniches qui sont dans le port. Mais le génie de la 6^e armée est bien démuni à Soissons et, faute de matériel et de compétence disponibles, ce sont donc des **Royals Engineers de l'armée britannique** qui viennent remplacer l'arche détruite. Le génie britannique confectionne de toutes pièces une travée en bois très originale, constituée de deux poutres à treillis reliées par un tablier bois.

Le nouveau pont s'avère vite insuffisant pour supporter les allées et venues continues avec les tranchées (St Paul, Vauxrot, Crouy...). Une passerelle pour les piétons reposant sur les piles vient doubler le **pont des Anglais**, puisqu'il porte désormais ce nom. En atteste le journal d'un habitant de Saint Waast, M. Dupré au 2 octobre 1914.

Première mention de "Pont des Anglais" dans le journal de M. Dupré habitant de St Waast.

octobre 2 on ne passe à St Waast qu'avec un passeport signé au commissariat de police
 Le pont anglais construit un pont qui relie les restes du vieux pont, ce pont peut supporter un poids maximum de 10.000^k à partir de ce jour le vieux pont, n'est plus dénommé que le pont des Anglais.

Une passerelle sur flotteurs est ajoutée parallèlement au pont, puis une troisième en amont du barrage du génie. Pendant deux ans et demi cet ensemble d'ouvrages est le seul lien avec la rive droite de l'Aisne. En mars 1917, pour préparer la bataille qui va s'engager sous le commandement du général Nivelle et doit briser le front et conduire à la victoire, il faut franchir la rivière avec du matériel lourd. La travée de bois est remplacée par un pont Pigeaud plus conséquent.

Lors de l'offensive du Chemin des Dames, le **31 mai 1918**, en fin d'après-midi, la première travée rive droite est détruite pour s'opposer à l'avancée allemande. Deux mois plus tard, lorsque les Allemands repassent la rivière, ils détruisent la travée Pigeaud, de l'autre côté, ce qui entraîne la fissuration de l'ancienne passe marinière.

* * *

Après la guerre, le pont des Anglais est remis en service. L'ancienne passe marinière est étayée, deux ponts Pigeaud jumelés sont installés sur la travée rive gauche et des poutrelles métalliques sur la travée rive droite. Après le déplacement de la RN 2 en amont sur le pont Gambetta et le rétablissement de celui du Mail, le pont perd de son importance, mais la Ville souhaite conserver un passage sur la rivière à cet emplacement pour ne pas isoler le quartier Saint-Waast. Pour assurer le dégagement de la rivière, c'est une arche en béton armé de 63 m d'ouverture, qui est réalisée supportant une chaussée à double sens et deux trottoirs. Les travaux sont terminés en 1932. L'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées n'avait pas omis de prescrire l'installation d'un dispositif de mine permanent, aussi le génie français n'aura ainsi aucune difficulté à le faire sauter en **juin 1940** !

Le 2 août 1945, la municipalité et les services de l'urbanisme et des Ponts et Chaussées décident qu'une passerelle pour piétons remplacera le pont des Anglais. On envisage de la lancer entre la rue Saint-Quentin et la rue des Gravieres, puis on en revient à l'emplacement historique du passage sur l'Aisne. Elle est lancée le 1^{er} novembre 1951. Exit le Vieux Pont.

* * *

Le Monument des Anglais

Un Mémorial aux disparus, construit par les britanniques, est offert à la ville de Soissons. Les premiers contacts avaient eu lieu au cours de l'année 1923, la Ville de Soissons offre le terrain, M. Devauchelle, l'architecte voyer, suit l'affaire et rédige une note à l'intention du Conseil Municipal fin 1925. Le monument construit en 1927 est inauguré en 1928.

Associées aux armées françaises dans les batailles de l'Aisne et de la Marne 1918, les divisions britanniques ont du résister à la grande offensive allemande "de Champagne" à partir du Chemin des Dames et ont participé aux contre-offensives de la 2^{ème} bataille de la Marne. C'est aux pertes de cette période que se rapporte le Mémorial : 17 000 hommes et officiers sont tombés lors de ces combats entre Château-Thierry et Soissons.

Afin de commémorer ces faits d'armes, la Commission Impériale des sépultures militaires, vint proposer à la ville d'ériger aux frais de l'Empire un monument aux soldats britanniques morts au Champ d'Honneur dans la région de Soissons.

En juillet 1924, le major Ingpen, secrétaire général du Comité mixte franco britannique, indique que l'arbitre jugeant le concours a pris une décision qui a été acceptée par la Commission à Londres et transmet les plans du projet et sollicite l'approbation du Conseil Municipal pour transmettre le dossier à la Commission des monuments historiques qui doit délivrer le décret présidentiel d'hommage public. Le 30 octobre 1925, le Conseil Municipal accepte le don du monument qui va embellir la ville et attirer des visiteurs anglais et ne l'oblige qu'à donner le terrain. Il porte son choix sur le futur square projeté autour de l'ancienne église St Pierre sur la partie avoisinant la rue de la Bannière, la désignation étant liée au voisinage du "Pont des Anglais".



Le sculpteur Herbert Hart.

Le monument, œuvre des architectes Gordon Holt et Verner Rees, comprend un groupe statuaire de 3 soldats britanniques et un grand mur avec 2 parties en retour d'équerre qui reçoit les noms des disparus. C'est le "Mémorial du Souvenir" pour les soldats britanniques tombés dans l'Aisne et la Marne dont on n'a pas retrouvé trace. 3987 noms sont gravés dans la pierre du grand mur qui se développe à l'intérieur du Mémorial. Pour la construction on utilise la pierre d'Euville (Meuse) aux caractéristiques idéales de grain et de blancheur.



L'emplacement proposé par la ville est assez étroit, car il y a encore des constructions. L'axe du monument avec l'Église St Pierre et la cathédrale, et l'axe avec le pont et la nouvelle route ne s'accordent pas. M. Devauchelle suggère de construire le monument axial au pont et à la nouvelle route plutôt que de le bâtir axial à l'Église St Pierre. On procède alors à des modifications : le coin de droite arrière sera ramené en avant de 3 mètres et l'on fera pivoter le monument pour qu'il soit sur l'axe du pont. L'axe du monument est décalé d'un mètre vers le nord par rapport à la rue de la Bannière, de manière à ce qu'il ne soit pas trop près de la maison au sud et que la stabilité de celle-ci ne soit pas compromise pendant les fouilles pour les fondations. Les Anglais veulent aussi savoir si les fondations seront vides ou comblées avec les ruines.

Ces modifications présentent l'avantage de permettre de procéder de suite à la passation du contrat et à la

construction sans attendre la démolition des bâtiments existants.

Les anglais piquètent le terrain fin 1926 et pensent en avoir pour 18 mois. Le 20 juin 1927, les Établissements William Airey, entrepreneurs de Travaux Publics en Angleterre, mais inscrits au Registre du Commerce de Soissons, sont adjudicataires pour la construction du Monument. Le 12 août 1927, le Comité Mixte Franco-Britannique s'inquiète du sort réservé aux ossements trouvés lors des travaux de creusement des fondations par des ouvriers et aimerait savoir si ces restes ont été ré inhumés d'une manière convenable.

* * *

L'inauguration du Mémorial

Le 5 juin 1928, le Major Ingpen signale que la construction du Monument sera terminée dans le courant du mois de juillet et que le Lieutenant-Général Sir Alexander Hamilton-Gordon suggère que l'inauguration ait lieu dimanche 22 ou le 29 Juillet. La Municipalité indique sa préférence pour la date du 22.



L'entente cordiale au monument

Les journaux L'Argus et le Démocrate Soissonnais rapportent la grandiose manifestation franco-britannique pour l'inauguration du monument.

M. Marquigny reçoit les personnalités dans le grand salon de l'Hôtel de Ville. Le cortège formé des sapeurs pompiers, des sociétés patriotiques avec leurs drapeaux, la société de gymnastique "La Soissonnaise"; l'Amical Club de Rugby... suivis des autorités se rend au Monument par les rues du Commerce (rue Muzart), Saint Quentin et du Pot d'Étain, décorés aux couleurs françaises et britanniques.

Les abords du Monument sont noirs de monde. Les "trois tommies de pierre" sont encadrés de drapeaux aux couleurs anglaises et françaises. Au moment où les autorités arrivent, les troupes rendent les honneurs. Les clairons sonnent "*Aux champs*". Les porte-drapeaux des sociétés vont se placer de chaque côté du monument, pendant que les officiels se massent devant. La musique joue le *God save the King* et la *Marseillaise*. C'est le moment des discours.

Montant à la tribune, le général Hamilton prononce, en anglais, un discours dans lequel il rappelle l'héroïsme des armées alliées, la bravoure des "tommies" qui, aux côtés de leurs frères de France, tombèrent au Champ d'Honneur. Quittant la tribune, le général va détacher le velum aux couleurs amies et alliées qui recouvre une partie du monument devant lequel il se recueille un instant, puis regagnant la tribune, remet le monument à la ville de Soissons en courtes phrases prononcées en français.

M. Marquigny, maire de Soissons, remercie la Commission pour le monument, rappelant la confraternité d'armes au cours de la dernière guerre et commémorant les officiers, sous-officiers et soldats des armées britanniques tombés glorieusement au cours des batailles dans la région. Rappelant que le monument domine le passage de la rivière d'Aisne, et que la reconnaissance populaire a appelé le pont des Anglais.

"Le nom donné à notre pont et ce monument rappelleront aux générations futures que, dans cette partie de la terre française qui nous environne, reposent à jamais et fraternellement mêlés vos enfants et les nôtres."

Suit le discours au lyrisme enflammé de M. Marcel Lemoine, sous-préfet de Soissons au nom du gouvernement. On lit une ode dédiée aux tommies inconnus, puis on dit des prières pour ceux dont la vie fut brutalement anéantie. Caché derrière le monument, un clairon sonne l'extinction des feux pour une minute de silence. Les couronnes offertes par la ville de Soissons, la Commission impériale des sépultures britanniques, le Ministre de la guerre et l'Amical-Club de Soissons-Rugby, viennent fleurir le monument.

La Compagnie du 67^e rend de nouveau les honneurs. Le *God Save The King* et *La Marseillaise* retentissent à nouveau.

* * *

Le souvenir à respecter

Le Mémorial, un peu malmené par les habitants, y compris pendant l'occupation et ayant échappé de peu à un urbanisme envahissant, est complètement ouvert à toutes les atteintes et a perdu son caractère sacré.

A l'origine, le square Saint-Pierre était entouré d'une grille de 1m25 sur un soubassement de pierre dure, sans séparation d'avec le monument lui-même. Dans son discours inaugural M. Marquigny avait bien dit : *Nous voulons donner à votre monument commémoratif un cadre soigné et digne de lui ! ...donnant l'assurance que "la population soissonnaise entourera ce monument d'un pieux respect et le considèrera comme un dépôt sacré confié à sa garde"*.

Pourtant, les Anglais, très attachés à la tenue du Mémorial, ne manquent pas de signaler tout défaut dans son entretien. Dès 1933, une demande de nettoyage est faite ; puis une plaque est brisée par des vandales, le registre est détérioré, puis volé... la grille ne suffit pas à faire respecter le Monument au milieu du parc.

En 1944, pendant l'occupation allemande, une équipe de jeunes miliciens auxiliaires de la gestapo badigeonne de noir la figure des trois Anglais du monument. Plus tard, les miliciens qui badigeonnaient partout des V1 en marquent les trois capotes des tommies. Pourtant aux dates anniversaires, le cousin Vanier ("tout fou"), assez simplet, déposait de nuit une gerbe de fleur au monument anglais !

En 1957, le livre des visiteurs, ainsi que le Registre contenant la liste des noms inscrits sur le Mémorial ont disparu de la case ; on demande au Maire de diligenter une enquête. Le livre des visiteurs et le Registre avec chaîne sont remplacés.

18 août 1957, un délégué de la Commission des Sépultures Militaires constate que les abords et l'intérieur du monument sont très sales. Voici ce qu'il en dit :

"Les bancs de pierre, à l'intérieur, étaient couverts de sable et de gravier. Des bancs ont été placés devant les extrémités des deux murs latéraux. Derrière le monument, un terrain de récréation a été aménagé pour les enfants et couvert de sable ; on y a mis des bancs ; ce terrain était parsemé de papiers et de morceaux de pain ; les enfants s'amusaient à lancer du sable sur l'inscription du mur où il reste collé quand il est humide. L'état des abords du monument ne peut se comparer que défavorablement à celui du parc qui l'entoure."

De nouveau le registre est détérioré, puis volé. La Mairie fait fermer les grilles, mais alors les visiteurs cherchent la clef. On met une notice dans la boîte pour les avertir et l'on transfère le Registre à l'Hôtel de ville. Mais il est fermé le week-end ; c'est le syndicat d'initiative (avenue du Général Leclerc) qui, en 1957, prend en charge les clefs et le Registre.

Les mesures de protection sont vaines. En 1960, la Commission obtient la construction d'une nouvelle grille en fer, de part et d'autre du monument, pour isoler le monument du reste du square et le maire retient la proposition de fermeture des grilles et du dépôt de la clef au café-hôtel "Au Bon Coin". Les clefs seront confiées à Madame Jarret, de 1960 à 1966.

En 1975, la candidature de Soissons est retenue pour un contrat de "ville moyenne" restructurant complètement le centre-ville (Les urbanistes prévoient alors que la ville atteindrait les cent mille habitants en 2000). Les aménagements envisagés par la municipalité auraient conduit à l'installation d'une halte d'autocar en sous-sol à côté du monument des anglais qui se serait retrouvé enserré par les accès aux parkings et à la halle souterraine sous la place Fernand Marquigny et notamment un double escalier face au monument ; Le Mémorial échappe finalement à ces contraintes.

Fin 1995, les grilles sont enlevées et vendues comme au Jardin d'Horticulture et autour du monument aux Morts (On les regrette bien aujourd'hui).

Le Monument est laissé à la protection du public dont il est bien méconnu. Les Britanniques qui viennent s'y recueillir ont du mal à le trouver car il n'est pas signalé.

* * *

Sources : Le Démocrate Soissonnais, l'Argus, L'Aisne Nouvelle, Les Débats, Les vingt ponts de Soissons par D. Rolland 2006, Photos Vergnol et BDIC, Archives de la Ville de Soissons, Soissonnais 14-18, Société Archéologique et Historique de Soissons. www.cwgc.org Commonwealth War Graves Commission rue Angèle Richard 62217 Beaurains.



Les poppies fleurissent chaque année dans la pierre.

Les commandes artistiques et monumentales de deux conseillers du roi de France originaires du Soissonnais (Raoul de Presles et Simon Matiphys de Bucy) Conférence de Mme Sabine Berger du 16 novembre 2008

La conférence du 16 novembre 2008 portait sur la présentation de deux serviteurs royaux des derniers rois Capétiens : Raoul de Presles et Simon Matiphys de Bucy¹. Il s'agissait, après une évocation de la formation et de la carrière de ces deux conseillers du roi originaires du Soissonnais, d'évoquer leur action de bâtisseur et de commanditaire d'œuvres d'art (fondations pieuses, résidences, tombeaux) à la fin du XIII^e et au commencement du XIV^e siècle.

Le paysage monumental conserve encore, souvent remaniés, plusieurs vestiges des constructions dues à ces hommes : en Picardie tout d'abord, dans le département de l'Aisne, mais aussi à Paris. Les édifices érigés selon la volonté de Raoul de Presles et de Simon de Bucy, toujours visibles ou disparus (mais connus par les textes et l'iconographie), témoignent de la richesse, de l'ambition et du goût très sûr de deux représentants d'un vaste milieu, qu'on pourrait qualifier d'hétéroclite, celui des hommes de gouvernement de Philippe le Bel et de ses trois fils.

Raoul de Presles² débuta sa carrière en 1308 auprès du prince Louis, fils aîné de Philippe le Bel et futur Louis X le Hutin. Il fut avocat du roi Philippe le Bel, charge qu'il exerça jusqu'au règne de Philippe le Long. Raoul fut également gardien des bulles et des lettres du pape et conseiller au Parlement de Paris. Sa carrière s'interrompt pour quelque temps à la mort de Philippe le Bel quand, accusé d'avoir hâté la mort de ce dernier par empoisonnement, il fut incarcéré. L'intervention de ses proches, et un arrêt du Parlement en sa faveur, permirent de le disculper ; Louis le Hutin lui restitua tous ses biens en septembre 1315. Raoul de Presles fut anobli en 1317 par Philippe le Long, et poursuivit sa carrière comme secrétaire du roi jusqu'à sa mort autour de 1330. Il fut marié à Jeanne de Chastel, avec laquelle il lança plusieurs projets de construction dans son lieu d'origine, le village de Presles-et-Boves, à l'est de Soissons. Seigneur de Lizy-sur-Ourcq depuis le mois d'avril 1311, terre acquise pour services rendus aux neveux d'Enguerrand IV de Coucy³, Raoul exerça une importante action édilitaire dont quelques témoins subsistent.

L'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Presles-et-Boves⁴ est due à ses libéralités : fondation à vocation funéraire (Raoul y fut inhumé avec son épouse), il s'agit d'un édifice homogène daté des années 1300. Le bâtiment, restauré après les dommages de la première guerre mondiale, est le seul vestige du « mécénat » du couple. Deux chapelles y furent fondées au début du XIV^e siècle, en l'honneur de la Vierge et de Saint-Nicolas, ce qui suppose que le chantier était alors bien avancé ; elles étaient probablement situées dans le transept. L'église est à présent amputée de sa nef, dont il ne reste qu'une travée à l'est, attenante à la croisée du transept. L'entrée s'effectue par

¹ Ces individus ainsi que leurs constructions et commandes artistiques font partie du corpus étudié depuis octobre 2005 dans le cadre d'une thèse en histoire de l'art à l'université de Paris IV-Sorbonne, sous la direction du professeur Dany Sandron : *Action édilitaire et artistique des conseillers du roi de France (1270-1328)*.

² Des informations biographiques peuvent être collectées dans de nombreux manuscrits, ouvrages et articles, par exemple : MELLEVILLE (Maximilien), « Raoul de Presles », dans *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. IV, 1855, p. 487-505 ; PRIOUX, *Notice sur Raoul de Presles*, in-8°, 1857 (Bibl. de Soissons, fonds Périn, n° 3256) ; CAROLUS-BARRE (Louis), « Adouart, patronyme de Raoul de Presles : ce dernier avait-il été de condition servile ? », dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1960, p. 139-142 ; BOSSUAT (Robert), « Raoul de Presles », dans *Histoire littéraire de la France*, t. 40 : *Suite du quatorzième siècle*, Paris, 1974, p. 113-186.

³ BENOIST (Louis), *Histoire de Lizy-sur-Ourcq*, Paris, 1991 ; rééd. de *Notice historique et statistique sur Lizy-sur-Ourcq*, Meaux, 1889 : voir n. 1, p. 23 (Arch. nat., JJ 46, n° 10).

⁴ SANDRON (Dany), « Presles-et-Boves », dans *Picardie gothique*, Paris, 2001, p. 311-316.

un porche, à l'emplacement de l'avant-dernière travée de la nef, au sud duquel subsiste l'ancien portail méridional. Ce portail, au tympan et au gâble richement décorés, a perdu son trumeau ainsi que les statues qui devaient en orner les ébrasements : il est possible que les effigies des fondateurs y aient été placées à l'origine. Un clocher coiffe la croisée. Les trois vaisseaux sont voûtés sur croisée d'ogives et séparés par des rangées de colonnes massives constituant un niveau de grandes arcades. L'église est éclairée dans le vaisseau central par des fenêtres hautes en arc brisé, de petites dimensions, et dans chaque bras du transept par trois baies composées de deux à quatre lancettes sous des oculi polylobés. Le chœur est constitué de deux travées voûtées sur croisée d'ogives, et le chevet est percé d'une baie similaire à celles qui s'ouvrent aux extrémités de chaque bras du transept. L'église de Presles-et-Boves est un bel exemple d'architecture religieuse du début du XIV^e siècle, période où les officiers royaux s'impliquent de plus en plus dans le domaine de la construction, érigeant pour certains d'entre eux, comme Raoul de Presles, des édifices destinés à abriter leur dépouille.

Le tombeau des deux époux, déjà mutilé à la fin du XIX^e siècle⁵, les représentait allongés, la tête appuyée sur un coussin, les mains jointes sur la poitrine et les pieds posés sur un chien. Le double gisant, relevé par Bouchel, figure aussi dans les *Antiquités du département de l'Aisne* d'E. Fleury qui y décrit de manière détaillée les vêtements des deux défunts, mentionne des traces de polychromie et rapporte la présence d'un dais, fortement dégradé au moment de sa visite ; il insiste également sur le fait que les personnages représentés étaient traditionnellement désignés dans la région comme « Raoul de Presles et sa femme »⁶. Avant la première guerre mondiale, la tombe se trouvait dans le bras nord du transept, sous un arc brisé, sans doute l'enfeu primitif.

Raoul de Presles dota également son village d'origine d'une maladrerie et d'une école de grammaire.

Il est enfin célèbre pour avoir fondé sur la montagne Sainte-Geneviève à Paris en 1314, avec le clerc Guy de Laon, chanoine de Notre-Dame de Laon et trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, le collège de Presles, associé pendant une brève période au collège de Laon fondé conjointement⁷ : une partie de sa fortune fut ainsi consacrée à l'établissement d'un lieu d'enseignement à destination de pauvres écoliers originaires des diocèses de Laon et de Soissons, et en priorité du village de Presles-et-Boves ou de celui, voisin, de Saint-Mard.

Raoul mourut vers 1330. Il avait fondé son anniversaire en la cathédrale Notre-Dame de Laon⁸ et, d'après L. Benoist, institué pour héritier son neveu Raoul, alors chanoine de Laon et de Soissons⁹. Jeanne de Chastel mourut en 1347 et choisit d'être enterrée en l'église de Presles, près de son époux. Son inventaire après décès permet de connaître le mobilier et les objets présents dans l'hôtel parisien des Presles, situé rue de la Colombe¹⁰.

Le second individu présenté, originaire de la commune de Bucy-le-Long près de Soissons, était Simon Matiphias de Bucy, évêque de Paris de 1289 à 1304 (date de sa mort)¹¹. Représentatif

⁵ BOUCHEL (M.), « Essai historique sur Presles-et-Boves », dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Soissons*, 3^e sér., t. 4, 1894, p. 79.

⁶ FLEURY (E.), *Antiquités du département de l'Aisne*, 4 vol., Paris, 1877-1882, t. IV, fig. 634, p. 192 : dans « Décadence de l'ogive. XIV^e siècle ».

⁷ Voir par exemple MATTON (M.), « Le collège de Laon et ses bienfaiteurs », dans *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. III, 1854, p. 239-254 ; GUILHERMY (Ferdinand de), *Inscriptions de la France du V^e au XVIII^e siècle, ancien diocèse de Paris*, 5 vol., Paris, 1873-1883 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Troisième série, archéologie), t. 1, Paris, 1873, p. 625 : CCCLV, collège de Laon ; et surtout FABRIS (Cécile), « La maison des écoliers de Laon : étude d'un collège parisien aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Positions des thèses de l'école des Chartes*, 2002, sur <http://theses.enc.sorbonne.fr/document8.html>.

⁸ BOUCHEL (M.), p. 78. Voir aussi Arch. nat., L 734, Laon (chapitre de la cathédrale), dossier 4 : « Vidimus de la fondation faite en 1321 par Raoul de Presles, sire de Lisy, clerc du roi, et Jeanne de Chastel, sa femme, d'une messe perpétuelle en la cathédrale de Laon (1374) ».

⁹ BENOIST (Louis), p. 24.

¹⁰ DOUËT D'ARCQ (Louis-Claude), « Inventaire de Jeanne de Presles, veuve de Raoul de Presles, fondateur du collège de ce nom, 1347 », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 39, 1878, p. 81-109.

¹¹ *Dictionnaire de biographie française*, éd. M. Prevost et R. d'Amat, vol. 7, Paris, 1956, p. 610.

des ecclésiastiques dont Philippe le Bel avait reconnu les compétences et aimait s'entourer, il mena une belle carrière, à la fois au sein de l'Église et comme conseiller du roi. Professeur de droit, lecteur en droit canon, Simon de Bucy fut archidiacre de Reims et président de l'Echiquier de Rouen¹², puis évêque de Paris, une véritable consécration de carrière, à partir de 1289. Une dalle funéraire de l'abbaye de Longpont portait une épitaphe relative à un certain Jean Matifort de Bucy, père de l'évêque Simon de Bucy. Cette inscription a été consignée par dom Martene et dom Durand, et publiée par F. Brun dans un important article sur la famille de Bucy paru au début du XX^e siècle¹³. Il est possible de rattacher à cette famille plusieurs homonymes qui vécurent au XIV^e siècle, dont Simon II de Bucy, clerc du roi, chanoine de Pontoise puis de Châlons et vraisemblablement neveu de l'évêque de Paris¹⁴, et Simon de Bucy évêque de Soissons, bâtisseur du château de Septmonts.

Le manoir des Bucy existe toujours, bien que profondément remanié, dans le village de Bucy-le-Long¹⁵. En mars 1313, Simon II de Bucy fonda une chapelle en l'honneur de la Vierge dans la demeure familiale, avec une chapellenie perpétuelle. La chapelle Notre-Dame de Broyon, nom du lieu-dit où se situait le manoir, a été transformée en maison d'habitation à l'époque moderne.

Simon de Bucy fonda six bourses dans le collège parisien du cardinal Lemoine, dont deux étaient réservées à des Soissonnais. Il agrandit le palais épiscopal de Paris : une restitution de Viollet-le-Duc ainsi que diverses représentations anciennes, dont un tableau du peintre allemand E. Gärtner en 1827, permettent de connaître le bâtiment complété de ses adjonctions des années 1300, notamment la chapelle épiscopale élevée par l'évêque Simon.

Son projet le plus célèbre reste la construction des chapelles du chevet de la cathédrale Notre-Dame de Paris¹⁶. Le chantier fut lancé en 1296 par Simon de Bucy, et financé par le couple royal comme par de riches particuliers (chanoines, officiers royaux, bourgeois, etc.). L'évêque lui-même donna la somme de 600 livres parisis à la fabrique de la cathédrale pour l'avancement des travaux. Les trois chapelles, espaces de dévotion privée réservés aux fondateurs et aux chapelains, étaient respectivement dédiées à Saint-Nicaise, Saint-Rigobert et Saint-Marcel, celle-ci devenant chapelle Saint-Louis dès 1299. A la mort de Simon de Bucy, en 1304, l'ensemble devait être en voie d'achèvement. Les chapelles du chevet de Notre-Dame de Paris témoignent de la magnificence de l'art rayonnant parisien autour de 1300, et présentent des similitudes frappantes avec l'architecture de la priorale Saint-Louis de Poissy, fondation disparue de Philippe le Bel.

Durant l'épiscopat de Simon de Bucy, un certain nombre de bâtiments situés sur des terres appartenant à l'évêque dans les campagnes de l'ancien diocèse de Paris furent édifiés ou restaurés. L'exemple de la grange de Wissous a ainsi été présenté. Bâtie sur l'ordre de Simon de Bucy, cette grange datant de la fin du XIII^e siècle apparaît dans les extraits de son testament qui nous sont parvenus¹⁷.

¹² BRUN (Félix), *Notes sur les Simon de Bucy et le vieux château de Bucy-le-Long*, Meulan, 1909 : tiré à part d'un article du *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, sér. 3, t. 14, 1907.

¹³ BRUN (Félix), p. 15.

¹⁴ BRUN (Félix), p. 21.

¹⁵ BRUN (Félix), p. 21-22 ; ANCIEN (Bernard), « La tour de Bucy-le-Long et son bâtisseur, Guillaume de Bische », dans *Mémoires de la Fédération des Sociétés savantes du département de l'Aisne*, t. III, 1956, p. 42-50.

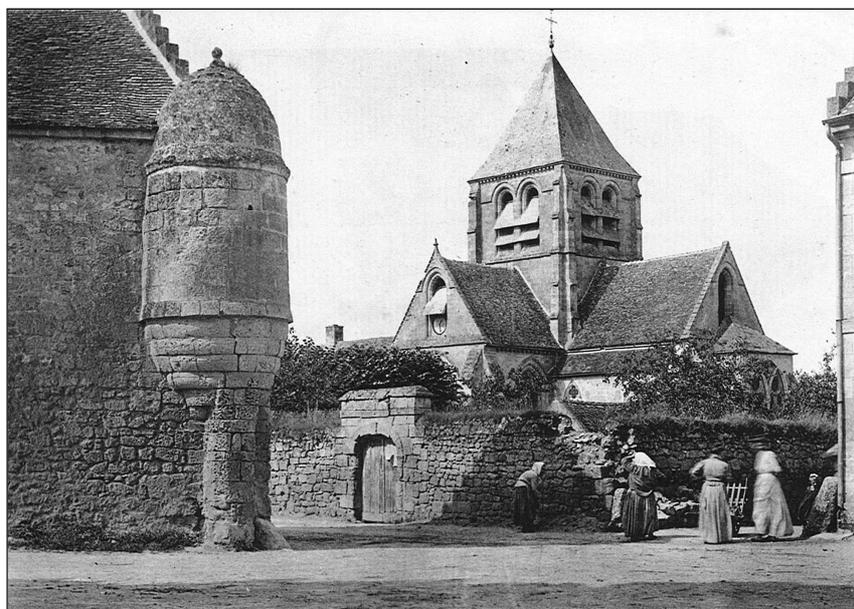
¹⁶ ISNARD (Isabelle), « Les travaux à Notre-Dame de Paris à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle », dans *Bulletin monumental*, t. 156, 1998, p. 305-307 ; DAVIS (Michael T.), « Splendor and Peril : the cathedral of Paris, 1290-1350 », dans *The Art Bulletin*, t. 80, n^o 1, mars 1998, p. 34-66 ; SCHLICHT (Markus), « Un scandale architectural vers 1300 : l'intervention de Philippe le Bel dans les choix formels de l'architecture de Saint-Louis de Poissy », dans *La culture de cour à la fin du Moyen-Age en France et en Europe : systèmes de représentation et codes sociaux, actes du colloque international du centre allemand d'Histoire de l'Art à Paris, 6-7 juin 2003*, Berlin, 2005, p. 289-325.

¹⁷ GUERARD (M.), *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, t. IV, Paris, 1850 (Cartulaires de France, 7), p. 91-94. La grange est également évoquée dans PINARD, *Histoire, archéologie, biographie du canton de Longjumeau*, Paris, 1864.

L'évêque mourut dans sa maison de Gentilly, au sud de Paris, le 22 juin 1304 : il fit de nombreux dons aux chanoines de Notre-Dame de Paris, aux marguilliers ou encore à l'Hôtel-Dieu, et le martyrologe de la cathédrale conserve le souvenir d'un habile administrateur ainsi que d'un homme avisé et généreux¹⁸. Il légua en particulier un bréviaire « pour servir à la chapelle épiscopale de Paris »¹⁹.

Son tombeau de marbre, dont le gisant est actuellement conservé dans le déambulatoire de Notre-Dame de Paris, se trouvait dans la chapelle Saint-Nicaise²⁰ : l'évêque était représenté en costume épiscopal, la tête sur un coussin, les mains croisées sur la poitrine et un dragon aux pieds. Le gisant, posé sur un socle orné de trèfles, était inséré sous un arc trilobé retombant sur des faisceaux de colonnettes. Un Christ et deux anges surmontaient la tombe. Le fond était peint d'une Vierge à l'Enfant, d'un saint Denis céphalophore et de Simon de Bucy, ces derniers agenouillés de part et d'autre de Marie. L'âme de Simon, emportée par des anges, figurait au sommet de la composition. Les armoiries de l'évêque complétaient la scène. Sa contribution à la fondation des chapelles du chevet de Notre-Dame et les dates de son épiscopat étaient rappelées par une inscription placée sur les redents de l'arc trilobé.

Une statue située à l'entrée de la chapelle funéraire de Simon de Bucy représentait enfin l'évêque en pied, sur un piédestal prismatique encore visible de nos jours. Le couronnement du piédestal est marqué d'une inscription portant les mêmes indications que celle du tombeau. Les représentations de la tombe et de la statue figurent dans la collection Gaignières²¹.



L'église Saint-Pierre et
Saint-Paul du XIV^{ème}
siècle à Presles-et-Boves

¹⁸ JAUNAY (Louis), *Histoire des évêques et archevêques de Paris*, Paris, 1884, p. 189-191.

¹⁹ BRUN (Félix), p. 17 ; voir aussi BRICE (Germain), *Description de la ville de Paris*, 9^e éd., t. IV, 1752, p. 230.

²⁰ LE FEVRE (père Antoine-Martial), *Description des curiosités et des églises disparues de Paris, et des environs...*, Paris, 1759, p. 299-300 ; LENOIR (Albert), *Statistique monumentale de Paris - explication des planches*, Paris, 1867, p. 274-275 ; BARON (Françoise), « Effigies sculptées à Notre-Dame de Paris aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Pierre, lumière, couleur. Etudes d'histoire de l'art du Moyen-Age en l'honneur d'Anne Prache*, éd. Fabienne Joubert et Dany Sandron, Paris, 1999, p. 327-340 ; GUILLOUËT (Jean-Marie) et KAZEROUNI (Guillaume), « Le tombeau de Simon Matifas de Bucy : une nouvelle peinture médiévale à Notre-Dame de Paris », dans *Revue de l'art*, n^o 159, 2008-1.

²¹ ADHEMAR (Jean), « Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVII^e siècle », dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. LXXXIV, 116^e année, 1974, p. 1-192 : tombeau : « Simon Matifas de Bucy, évêque de Soissons et de Paris, † 1296, à Notre-Dame de Paris, B. 4230. – BN, Est., Rés. Pe 9, fol. 25. – Doubles : B. 6797. – BN, Manuscrits occ., Lat. 17040, fol. 159 et B. 4766. – BN, Est., Rés. Pe 11 a, fol. 258 » ; statue : « Statue de Simon Matifas de Bucy, évêque de Paris, † 1296, à Notre-Dame de Paris, B. 4657. – BN, Est., Rés. Pe 11 a, fol. 149. – Double : B. 6798. – BN, Manuscrits occ., Lat. 17040, fol. 161 ».

Les différents manuscrits de l'histoire de Soissons attribuée à Nicolas Berlette

Conférence de Maurice Perdereau lors de notre dîner du 12 décembre 2008

Nous connaissons cinq exemplaires de l'histoire de Soissons datant de la fin du 16^{ème} siècle. On peut les diviser en deux branches :

- la branche A, représentée par deux manuscrits : le manuscrit n° 3862 de la Bibliothèque nationale et le manuscrit n° 233 de la Bibliothèque de Soissons,

- la branche B, représentée par trois manuscrits : le manuscrit n° 234 de la Bibliothèque de Soissons, le manuscrit dit de la Bove détenu par Denis Defente, conservateur des musées du département de l'Aisne et le manuscrit dit de Berlette détenu par la Société historique de Soissons.

Citons pour mémoire un exemplaire sans correction ni annotation qui aurait appartenu à l'abbaye Saint-Médard, dont parle le bénédictin dom Grenier, et qui aurait disparu, un second exemplaire tronqué et abrégé, inséré probablement après sa mort, dans le 243^{ème} volume des recueils de cet historien, et enfin un texte à l'orthographe fantaisiste édité dans le bulletin n° 19 de notre Société, daté de 1888.

La branche A : le contenu des deux manuscrits de cette branche est pratiquement le même, mot pour mot, avec quelques différences orthographiques sans grande conséquence.

Le manuscrit 3862 ne comporte pas de titre mais commence directement par *l'avertissement au lecteur*. D'après dom Grenier, il vient de la bibliothèque de Colbert, puis de la Bibliothèque royale qui deviendra Bibliothèque nationale. Sur une des deux pages de garde on peut lire *Guérin, clerc à Bucy*.

Le manuscrit 233 porte comme titre : *Copie de l'histoire de la ville de Soissons composée par M^r Nicolas Berlette, bourgeois de Soissons en 1582*. En petits caractères, on peut lire : *il vivait encore en 1587*. Voir fol. 221 v° et 102 v°. Tous les deux ensuite suivent le même découpage :

Un *avertissement au lecteur*, dans lequel l'auteur explique qu'il a tenu à garder le texte de Berlette mot à mot malgré ses insuffisances et ses lacunes et qu'il a préféré écrire à part dans un cahier ce que Berlette aurait pu corriger lui-même si la maladie ne l'avait pas emporté si jeune. Cet *avertissement* est suivi d'un court poème en latin sur Berlette. L'ouvrage est ensuite divisé en 3 parties, bien distinctes, puisque dans le n° 233 elles sont séparées par des pages blanches.

1) le titre *Annotations* laisse bien entendre qu'il s'agit de simples notes prises, précise le n° 233, par un religieux de Saint-Jean-des-Vignes, qui traite en premier de l'Antiquité, c'est à dire de l'ancienneté de la ville de Soissons. Les chapitres suivants parlent succinctement de plusieurs saints connus à Soissons, dont Crépin et Crépinien, et de l'Eglise de Soissons en général, et ils se terminent par une *chronographie* depuis Divitien jusqu'à Charles VI. Au passage, ils traitent de la

rivière Crise, de l'abbaye Saint-Médard et de la succession des évêques jusqu'à saint Anséry. Le tout assez désordonné comme il convient à des notes devant servir de documentation.

2) la seconde partie est annoncée par un *avertissement au lecteur sur l'histoire suivante*, dans lequel l'auteur déclare s'inspirer de dom Lépaulard, ancien prieur de Saint-Crépin-le-Grand. L'histoire dont il est question est précisée dans le titre : *histoire de glorieux martyrs et des premiers apôtres de la ville et du pays de Soissons saints Crépin et Crépinien – Extrait d'un ancien livre en la main* (c. à d. manuscrit). Cette histoire se termine elle aussi par une liste des évêques de saint Sixte à Jacques de Bazoches ; le ms de la BN la complète jusqu'à Charles de Roucy mort en 1585. Cette dernière date a sans doute été ajoutée par une main postérieure à celle du manuscrit puisque les autres parties sont datées de 1582 ?

3) la troisième partie s'intitule *Recueil sommaire de plusieurs singularités et hauts faits célèbres en la reconne et renommée des Romains et des Gantois vallée, ville et cité de Soissons, jadis siège royal des anciens rois, portant le nom de royaume et ville capitale de 14 provinces, pris et extraits de plusieurs auteurs tant anciens que modernes par Nicolas Berlette, bourgeois et natif de Soissons*. Suit une date : 1562 dans le n° 233, 1542 dans le 3862. C'est ce texte qui a été publié plus ou moins fidèlement dans le bulletin de la Société historique paru en 1888 (2^{ème} série, n° 19). L'auteur reprend alors l'histoire de Soissons depuis les origines de la ville avant même l'arrivée des Romains et va jusqu'à la mort de Clotaire. Suit une série de récits sans n° de chapitre jusqu'à la fondation du collège de Bauton, puis des textes sur la Commune et la Prévôté de Soissons, avec la reprise de la numérotation des chapitres et enfin les récits des

incursions des Anglais en 1371 jusqu'aux destructions occasionnées par les Huguenots de septembre 1567. Le texte se termine par une répétition des vers latins cités à la fin de l'avertissement au lecteur.

La branche B est représentée par trois manuscrits pratiquement de la même époque :

- **le n° 234**, de la Bibliothèque municipale de Soissons, dont la reliure est ouvragée. D'après deux ex-libris, il a appartenu à François Carpier (1620) et à Claude Manudel, prieur.

- **un second exemplaire, dit de la Bove**, est détenu par Denis Defente ; une inscription signale que « *le présent livre appartient à M^e Pierre Carpette, greffier au grenier et magasin à sel de Soissons...* » Il s'agit très probablement de l'exemplaire signalé à l'abbé Ledouble par M. Fontaine, curé de Bouconville, qui dit avoir entre les mains un manuscrit appartenant à M. Desèvre, du château de la Bove, intitulé etc. (Bulletin de la Société, 2^{ème} série, 1884, p. 176). La présence dans le titre de l'adjectif *feu* devant Michel Berthin laisse supposer que ce dernier était mort quand le texte a été copié ?

- **le troisième manuscrit** est celui de la Société historique, communément appelé le Berlette, bien que ce dernier n'en soit pas directement l'auteur. Suit une mention manuscrite : « *à la fin de 1614, j'ai fait copier ce présent récit par un religieux de Saint-Jean qui a l'original, dont la plus grande partie a été composée et a fait l'objet de recherches par M^e Nicolas Berlette et auquel j'ai également contribué à faire plusieurs cahiers* ». Elle est signée L. Mariage, personnage dont Berthin parle au 8^{ème} livre du recueil. Un ex-libris nous apprend que le livre a appartenu à Jean de Grigny « *demeurant rue des Cordeliers, en sa maison* ». A la fin de chaque livre, une mention signale que « *ce livre est de l'abbaye Royale de Saint-Médard lès Soissons en 1705* ». Les trois manuscrits se correspondent mot pour mot et présentent pratiquement le même ordonnancement des livres et des chapitres. Leur titre précise que le recueil a été « *commencé premièrement par Nicolas Berlette, citoyen (de Soissons) et après lui augmenté et mis par livres et chapitres par f(eu) Michel Berthin, prieur et chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Jean-dans-les-Vignes et curé de Chaudun* ». Ils comprennent 8 livres de grandeur inégale, depuis la fondation de Soissons par le mythique Brennus jusqu'aux destructions faites par les Huguenots en 1567 et en 1568. Ils reprennent bien des passages de la 3^{ème} partie du texte de la branche B. Si on compare ces 3 manuscrits, on constate que le n° 234 est complet et ne comporte pas de déchirures. Celui de la Bove est très certainement une copie de celui de

la Société historique, au moins pour deux raisons évidentes : il n'a pas pu compléter le texte effacé par les déchirures du second et il a laissé les lacunes ; en outre le copiste commet une grave erreur en appelant 'THENET' (en lettres majuscules, donc de façon très claire) le cosmographe 'THEVET' souvent cité par Berthin, mais toujours écrit en minuscules dans les deux autres manuscrits où la confusion de lecture entre u et n est possible. Le copiste ne devait pas connaître le cosmographe et il a mal lu le texte.

Nicolas BERLETTE. On ne sait pas grand chose de sa courte vie. D'après les titres du recueil, il est bourgeois de Soissons où il vit et il n'est donc pas religieux. D'après les vers latins de la branche A, son père aurait eu 80 ans et sa femme 19 quand il est né et ils n'auraient eu que cet enfant qu'une mort prématurée a empêché de terminer son ouvrage. On sait aussi que sa veuve a épousé un avocat, M^e Duchesne, qui a passé à Michel Berthin ses cahiers inachevés. Ce dernier dit lui-même que Berlette venait de mourir en 1582 à 25 ans. Il dit en outre qu'il n'était pas très érudit, qu'il n'avait pas appris le latin et que cela l'avait gêné dans ses recherches puisqu'il avait dû faire appel à des étudiants plus ou moins expérimentés pour traduire les textes latins. Il est donc peu probable qu'il ait été élève au collège Saint-Nicolas. Berlette a sa rue à Soissons, dans le quartier de Saint-Waast.

Michel BERTHIN. On ne connaît de lui que ce qu'il dit dans son livre ; il a été élève au collège Saint-Nicolas de 1545 à 1548, date à laquelle il a pris l'habit de Saint-Augustin. Il sera chanoine et curé de Chaudun. Quand il a eu en mains les cahiers et les notes de Berlette que Duchesne lui avait passés, il a laissé tomber les études religieuses. Puis il a cessé quelque temps son travail qu'il trouvait trop prenant. Mais obligé par les guerres civiles à quitter Chaudun pour Soissons, il s'y est remis pour meubler son oisiveté et oublier les calculs qui le faisaient souffrir.

En conclusion, on peut penser que les deux manuscrits de la branche A présentent le texte des notes que Berlette avait réunies pour composer son *recueil des Antiquités de Soissons* ; dans le texte des 3 manuscrits de la bbranche B, ls notes de Berlette ont été mises en ordre par livres et chapitres par Michel Berthin avec l'aide de Lancelot Mariage, d'après les cahiers que lui avait transis Me Duchesne, le mari de la veuve Berlette..

Maurice Perdereau.